

Le SAHEHD : un SAVS pour Etudiant

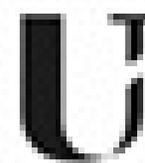


Le SAHEHD est un service médico-social issu d'un partenariat avec le CROUS et l'Université de Toulouse : « **Etudes supérieures et handicap : c'est possible !** »



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Université
de Toulouse



RésO
La solidarité en mouvement

LE SAHEHD est un dispositif qui s'adresse à des **étudiants en situation de handicap** moteur qui ont besoin d'être accompagnés dans leur parcours d'études, **d'une aide humaine dans les actes du quotidien et d'un soutien dans leur vie étudiante.**

- Au 118 Route de Narbonne 31077 TOULOUSE, **la résidence Clément ADER du CROUS propose 20 logements adaptés et domotisés :**
 - Ouverture des portes avec un badge, contrôle de l'environnement (porte, volet, lumière) par une télécommande, un mobilier réglable en hauteur, une douche sans seuil, un système de transfert (lève personne).
 - Veille de nuit et des interventions dans le cadre du projet de vie et en urgence grâce à un système d'appel dédié.



Ce sont 20 logements : T1 bis de 35 m2

Lève
personne



Sol plat





Entrée de la résidence
Clément ADER

Les locaux à disposition : un
espace de réunion et un espace
bureau



Les locaux à disposition : la salle à manger et la kitchenette

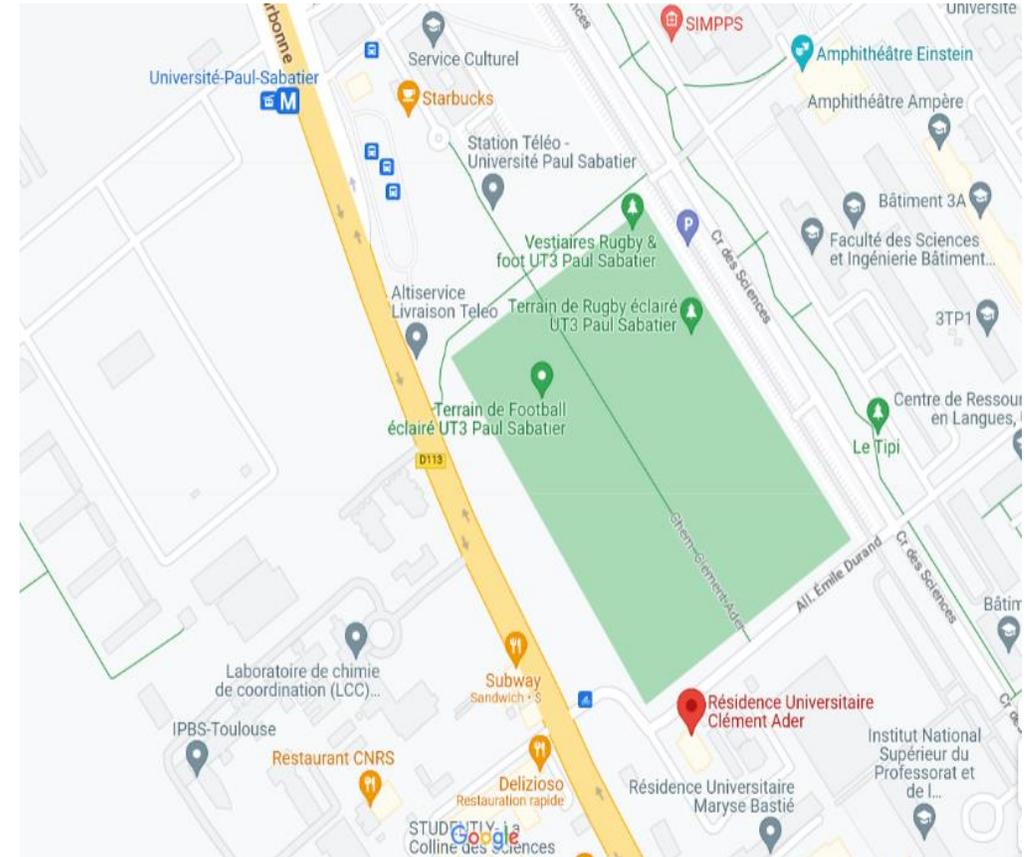


Exemple de studio aménagé



Transports et accessibilité UT 1, UT2 et UT3

- La résidence Clément ADER est accessible par bus, métro et Téléo.
- Des sociétés de transports financés par le Conseil Départemental qui peuvent effectuer un aller retour par jour pour se rendre sur son lieu d'étude et de stage. Ce sont des véhicules aménagés pour transporter des personnes en fauteuil.



Une équipe pluri professionnelle

Une équipe de jour :

- ✓ Coordinatrice de parcours de vie des étudiants ;
- ✓ Conseillère en économie sociale et familiale ;

Une équipe de nuit :

- ✓ 4 Auxiliaires de vie assurant :
 - Une présence, une sécurité ;
 - Des interventions en fonction des besoins ;
 - Des couchers tardifs à la demande permettant de favoriser la vie sociale



Conditions d'admission pour le SAHEHD

(Service d'Accompagnement et d'Hébergement pour Etudiants Handicapés Dépendants)

- Avoir le **statut d'étudiant** (ou être inscrit dans un parcours d'études supérieures)
- Etre en possession d'une **notification de droit SAVS délivrée par la MDPH**
- **Demander un logement** à la Résidence Clément Ader sur le site du CROUS ; www.messervices.etudiant.gouv.fr et constituer le **DSE** : Dossier Social Etudiant.
 - Remplir le formulaire de logement adapté du CROUS.
 - Un dossier médical sous pli confidentiel transmis au SIMPPS,
 - Compléter le **dossier de candidature** au SAHEHD, à demander :
 - ✓ par mail savs.etudiant@res-o.fr
 - ✓ ou par téléphone 06 98 89 78 71 ou 05 61 00 10 03



Premiers contacts

- **Informier et accompagner** les candidats dans leurs démarches (CROUS, MDPH)
- **Prise de rdv avec la coordinatrice de parcours = Rencontre + Visite** d'appartements domotisés à la résidence Clément Ader + **Entretien d'évaluation des besoins** de l'étudiant au SAHEHD
- Vérifier les **droits** des personnes (AAH, PCH, SAVS)
- **Anticiper les démarches** vers les services dont l'étudiant aura besoin pour sa rentrée étudiante : PCH aide humaine ou aide technique, (Auxiliaire de vie à domicile, kiné, infirmier, psychologue, renouvellement d'un fauteuil adapté, etc.) Certaines démarches sont à réaliser avant l'entrée dans le logement car elles sont chronophages.

La Commission d'admission CROUS et RESO

Participants :

- RESO : Adjointe de Direction, coordinatrice, CESF
- CROUS : Assistante de service social, directrices de site du CROUS
- Adjointe de Direction du SIMPPS
- Coordinatrice SAAD
- Présentation des candidatures par la Coordinatrice de Parcours du SAVS et études des demandes de renouvellement des étudiants
- Décisions d'admission conjointes entre la Direction du CROUS et de RESO



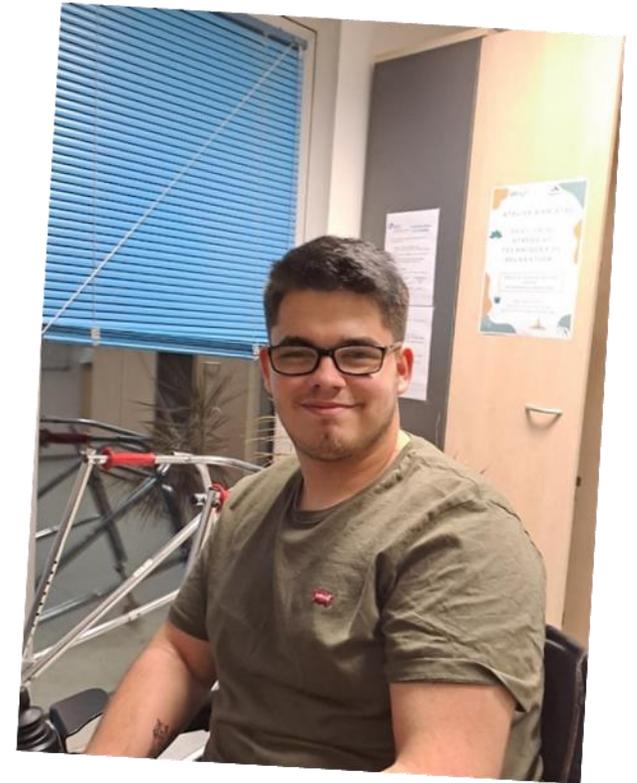
L'admission au SAHEHD

- Il est possible de faire un accueil temporaire selon la disponibilité des logements (pour une période de stage par exemple)
- Validation et contractualisation de l'accompagnement : Document Individuel d'Accompagnement
- Organisation de l'admission de la personne et de ses intervenants selon ses besoins
- Dans les 6 mois suivants l'entrée, un Projet Individuel d'Accompagnement est établi avec l'étudiant. Il est réévalué chaque année.



La durée de l'accompagnement au SAHEHD

- La majorité des étudiants obtienne un diplôme de type Licence ou Master. La durée d'accompagnement est entre 5 à 6 ans (durée maximale).
- Il est possible de faire un accueil temporaire selon la disponibilité des logements (pour une période de stage par exemple)
- Lors d'arrêt d'études en cours de parcours, soit l'étudiant change de discipline, soit il arrête ses études, soit les personnes peuvent effectuer un service civique.



LE SAHEHD est un SAVS :

Le dispositif d'accompagnement SAVS est né du décret du 11 mars 2005, issu de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées :

« Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité ».



Les accompagnements :

Les domaines d'interventions du SAVS sont nombreux.

L'objectif est de développer l'autonomie sociale en évaluant d'abord les capacités à un temps donné :

- Se déplacer, écrire, communiquer selon la situation de handicap
- Evaluer les motivations, leurs intérêts,
- Connaître les aidants : famille, amis, les personnes ressources, la personne de confiance.
- Identifier les professionnels adaptés (kiné, ergothérapeute, etc.)



Les domaines d'intervention

Le SAVS Etudiant intervient dans les domaines suivants :

Vie étudiante et
insertion pro

Démarches
administratives

Vie
quotidienne

Accès au
Logement

Soutien
psychosocial

Gestion d'un
budget

Vie sociale,
loisirs et
citoyenne

Déplacements
Mobilité

Prévention,
gestion des
risques, sécurité

Promotion de la
santé et accès
aux soins

Vie affective,
relationnelle et
sexuelle

Veille de nuit



Cadre d'intervention et modalités d'accompagnement

- Proposer un **accompagnement bienveillant**, dans le **respect** de l'intimité, de la vie privée, du rythme, des droits et du **projet individuel** de chaque étudiant ; favoriser l'**auto-détermination**.
- Accompagner la progression dans l'autonomie : Faire avec ou faire à la place ou faire faire ?
- Faciliter l'**inclusion** : les **rencontres** entre étudiants (en situation de handicap) et, la **pair-aidance** car les activités sont accessibles à tous !
- Accompagnements extérieurs (lieux d'études, administration, clubs sportifs)
- Entretiens au bureau ou à domicile, par visio, téléphone, mail.
- Le soir et la nuit : interventions à la demande au domicile
- Ateliers, réunions avec intervention de partenaires,
- Rencontres collectives, animations in situ, enquête de satisfaction

Vie étudiante

Accompagner le parcours d'études

- **Soutenir** les démarches : ParcoursSup, E-candidat, procédures d'inscription UT, Dossier Social Etudiant, Contribution à la Vie Etudiante et de campus (CVEC).
- **Repérer** les lieux (accès, trajets, ascenseur, WC accessibles, RU, bibliothèque, ...)
- **Inform**er sur les aménagements d'études (aide à la prise de note, tiers temps, secrétariat), accompagner leur obtention et mise en place en lien avec le SIMPPS et le PHE
- Repérer les **interlocuteurs** et leur fonction, faciliter la mise en lien. Réaliser des temps de **médiation avec les étudiants et des partenaires** lors de difficultés
- Recherche de **stage**, d'**alternance**, accompagner les projets de **mobilité** (Erasmus, stage à l'étranger)
- Préparer la poursuite d'études hors de Toulouse (concours, sélection en Master)

Partenaires : Université de Toulouse, SCUIO-IP, Référents PHE/ Mission Handicap, SIMPPS, APIPESH, Centre Jean Lagarde, Rectorat.

Vie autonome

Accompagner les démarches favorisant l'autonomie

- **Administrative** : ouverture et maintien des droits, faire un courrier, demandes d'APL, bourses.
- **Financière** : gestion du budget, recherche de financements, payer ses factures.
- **Relationnelle** : communiquer, savoir alerter, utiliser les outils de communication
- **Accompagner la prise en main de son logement** : aide à l'organisation du quotidien (courses, lessive, ménage, repas), faire l'état des lieux, signaler une panne, besoin de matériels, etc.
- Dans les **déplacements** : utilisation des transports en commun, obtenir le permis B, réserver un transport adapté, aménager son véhicule, etc.
- Dans la **gestion du quotidien** : recherche d'aide au domicile et mise en relation, également lors de stage ou vacances en dehors de Toulouse.

Partenaires : agent d'accueil du CROUS, administrations (MDPH, Conseil Départemental, CAF), associations d'auxiliaires de vie (SAAD), professionnels médicaux et paramédicaux (médecin, CHU, kiné, ergothérapeute, infirmier) et les familles.

Vie Sociale

Faciliter l'accès à la vie sociale et éviter l'isolement

- Intervenants partenaires : activité **théâtre** et **ateliers bien-être**, atelier **Vie affective**.
- Proposer des activités **ponctuelles** (animations au SAHEHD, apéro, jeux, cuisine).
- Informer sur les activités proposées par le CROUS et des Universités
- Accompagner sur l'organisation des sorties le soir, le week-end (transport, repérage des lieux, budget, tiers aidant, réservations, etc.)
- Favoriser l'accès au **service civique** et au **bénévolat**
- Accompagner les envies de **loisirs**, les projets de **vacances** hors de Toulouse

Partenaires : CROUS (Yummy, Animateurs, Étudiants Référents), Associations étudiantes des Universités, clubs Handisport (STRH, foot-fauteuil, UMEN,...), Tous Citoyens, HyperSens, Compagnie Full Light, etc.



LA COMPAGNIE FULL LIGHT
avec le soutien de l'APIHMS et du SAHEHD

vous invite à venir découvrir les
joies de la scène en participant à

**L'ATELIER THÉÂTRE
2022/2023**

**Chaque mercredi
de 18h30 à 20h30**
au SAHEHD, Résidence Clément Ader
118 rte de Narbonne

(métro ligne B arrêt Université Paul Sabatier)

Rens. et Inscr. : lombard_sophie@hotmail.com
06 21 57 58 47 - 05 61 00 10 03

Partenaires conventionnés

RésO
La solidarité en mouvement

RésO **Hyper Sens** **Nightline**
La solidarité en mouvement

ATELIER BIEN-ÊTRE

 **GESTION DU
STRESS ET
TECHNIQUES DE
RELAXATION**

Samedi 28 Janvier de 11h à 12h30
SAHEHD
RDC Résidence Clément Ader

 **INSCRIPTION
AVANT LE 23/01 SUR
SAVS.ETUDIANT@RES-O.FR**



La sortie du SAVS

En fonction du projet de vie de chaque étudiant et du DSE qui est valable 5 ans :

- Mise en relation avec les services accompagnants à la **recherche d'emploi** ou soutien à la **poursuite d'étude** ou accompagner une réorientation si besoin.
- Rechercher un **logement** sur Toulouse ou en dehors, adapté aux besoins (localisation, accessibilité) : dossier de demandes, visites, liens partenaires.
- **Relai** sur un autre SAVS pour éviter l'isolement et une rupture d'accompagnement.

Partenaires : CROUS, MDPH, Maison des Solidarités, Pôle Emploi, Cap Emploi, bailleurs sociaux, Adom'Easy,, AGEFIPH, associations d'auxiliaires de vie, professionnels médicaux et paramédicaux, SAVS, Associations de personnes en situation de handicap (APF, CRA, etc), les familles, vie associatives locales, service de soins et diagnostiques.



CONTACTS

Pour une demande d'admission : Michèle RAYNAL : 06 98 89 78 71, Coordinatrice.

Professionnelle sur site : Agnès PINOSA, Conseillère CESF.

Contacter le service : 05 61 00 10 03

Michèle RAYNAL
Coordinatrice



Jean Loup HEBRA
Directeur



Aubeline FAUX BORISSOFF
Adjointe de Direction





Merci